

A propos de deux ouvrages récents sur la linguistique contrastive

Autor(en): **Rubattel, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée**

Band (Jahr): - **(1973)**

Heft 18

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-977904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de deux ouvrages récents sur la linguistique contrastive*

Ces deux ouvrages illustrent les principaux thèmes de la linguistique contrastive de façon bien différente: le *Reader* édité par Nickel comprend des contributions de qualité et de caractère assez différents, qui traitent de presque tous les problèmes de cette discipline; à cette anthologie quelque peu disparate fait pendant l'ouvrage de Di Pietro, qui se veut une synthèse et ne peut prétendre à une grande originalité. Si le livre de Nickel présente bien les différentes tendances et les conceptions parfois contradictoires qui se partagent le domaine de la linguistique contrastive, celui de Di Pietro offre à l'étudiant ou à l'enseignant une introduction simple et cohérente, encore que certains points litigieux y soient escamotés.

Le terme de linguistique contrastive recouvre des acceptions diverses, et on a quelque peine à situer cette discipline par rapport à la linguistique théorique d'une part et à la linguistique appliquée et à l'analyse des erreurs d'autre part.

Cette dernière est en effet issue des premières études contrastives, et certains auteurs ne distinguent pas strictement les deux disciplines (Lado, p. 15–19, qui examine la théorie du transfert; James, p. 21–24). Il faut remarquer d'ailleurs que l'expression "analyse des erreurs" est impropre, comme le note Corder (p. 175–184): on ne peut parler d'erreurs que par référence à la langue-cible, mais non si l'on cherche à décrire l'idiolecte de l'élève, son *interlangue*. Comme l'analyse des erreurs est en outre limitée par le fait qu'elle est fondée sur un corpus restreint (Corder; cf. aussi Hamp 1968, p. 146), on peut émettre quelques doutes quant à son pouvoir de prédiction: l'analyse de corpus limités ne permet pas de prédire avec certitude que d'autres élèves de même langue maternelle produiront des erreurs identiques dans une langue-cible donnée. Enfin, ce qui est plus important pour la linguistique contrastive, on ne peut pas établir un lien direct entre le degré de contraste entre deux langues et les erreurs relevées chez les élèves (Lee, p. 159–160).

On le voit, la linguistique contrastive est en étroite liaison avec l'enseignement des langues. Mais d'emblée se pose la question de sa relation avec la linguistique théorique, question qui ne saurait rester sans intérêt pour la théorie transformationnelle. La recherche des universaux est en effet directement concernée par la description des différences et des ressemblances

* Gerhard Nickel (éd.) (1972): *Reader zur kontrastiven Linguistik*, Francfort, Fischer Athenäum Taschenbücher, 184 p.; Robert J. Di Pietro (1971): *Language Structures in Contrast*, Rowley (Mass.), Newbury House Publishers, 193 p.

Les noms d'auteurs qui ne sont pas suivis d'une date se réfèrent dans notre texte aux articles de Nickel (1972).

observées dans diverses langues. D'autre part, la grammaire générative transformationnelle offre aux descriptions contrastives une base théorique, non seulement en mettant à leur disposition un appareil formel très élaboré, mais surtout en permettant la description de toutes les langues selon les mêmes principes. Car une comparaison n'est possible que si les deux langues contrastées sont décrites dans les mêmes termes. En ce sens, il y a une scission radicale entre les études contrastives distributionnelles, qui se contentent d'établir une taxinomie des différences entre deux systèmes linguistiques considérés comme *sui generis* et donc foncièrement incomparables, et les descriptions faites dans le cadre de la théorie transformationnelle, pour laquelle les différences entre les langues sont en grande partie superficielles.

Ni les descriptions structuralistes ni les études transformationnelles ne peuvent éluder le problème du point de comparaison, du *tertium comparationis*, selon l'expression de Coseriu. Ce *tertium comparationis* peut être fourni par exemple par la traduction (Raabe), encore qu'on ne puisse considérer cette dernière comme une équivalence, comme le montre Krzeszowski (p. 80). Le problème est cependant plus facile à résoudre pour la grammaire générative transformationnelle, dont le système d'universaux formels et substantifs constitue une base commune à toutes les langues.

La nécessité d'un système de description commun aux différentes langues comparées est soulignée par Di Pietro (1971), qui n'estime malheureusement pas indispensable de justifier le choix d'une version particulière de la grammaire générative transformationnelle, la grammaire de cas. Tout son livre est en effet fondé sur le modèle de Fillmore, sans qu'à aucun endroit il n'expose les raisons de ce choix. Choix qui d'ailleurs est aussi celui de plusieurs collaborateurs du *Reader* de Nickel (Jordens-Rohdenburg, Pusch), ce qui semble indiquer que la grammaire de cas est particulièrement bien adaptée aux études contrastives.

Mais l'adoption de la grammaire générative transformationnelle ne résout pas tous les problèmes; elle implique en particulier des exigences accrues en ce qui concerne la formalisation. Une grammaire contrastive générative ne saurait être une simple taxinomie de différences. Non seulement une description contrastive ne peut pas se contenter d'énumérer les différences seules, mais différences et similitudes doivent être formalisées. C'est à cette thèse qu'est consacré l'article de Krzeszowski, qui n'indique malheureusement pas comment on peut formaliser la comparaison de règles ou de systèmes de règles. Peut-être devrait-on s'inspirer des principes formulés par Kiparsky (1968) pour la comparaison de différents états de langues ou de dialectes. Notons d'ailleurs que les problèmes posés à l'analyse contrastive sont souvent analogues à ceux qu'on rencontre en dialectologie ou en linguistique diachronique: dans tous les cas, il s'agit non seulement de confronter les

règles de plusieurs systèmes linguistiques, mais encore de formaliser la comparaison.

La grammaire générative suscite une autre difficulté: on sait qu'elle n'est qu'un système qui énumère toutes les phrases grammaticales d'une langue; elle ne décrit que la compétence au sens restreint, c'est-à-dire la capacité du locuteur de produire et de comprendre un nombre illimité de phrases dans sa langue maternelle. Elle ne décrit pas en revanche la compétence de communication, en ce sens qu'elle n'indique pas dans quelle situation une phrase est adéquate — et non seulement bien formée. Comme le montrent Hamp (1968) et Krzeszowski (1972 et 1973), une grammaire conçue de façon aussi restrictive n'est d'aucun secours pour des études contrastives. Il faut un système qui permette d'associer à une phrase de L_1 une phrase *équivalente* de L_2 , c'est-à-dire un système qui tienne compte du sens et de l'adéquation situationnelle des énoncés.

La nécessité de prendre en considération l'adéquation situationnelle ou la compétence de communication est d'ailleurs un leitmotiv du *Reader* de Nickel, qu'on retrouve dans les contributions de Corder, Di Pietro et Nickel lui-même. On peut se demander si le modèle standard de la grammaire générative transformationnelle est à même de décrire la compétence de communication, ou s'il est nécessairement limité à la description de la compétence au sens restreint.

Mais, quelle que soit la version de la grammaire générative qu'on adopte, toute description contrastive transformationnelle est en rapport avec la recherche des universaux (Bolinger). Elle présuppose l'existence des universaux formels et peut permettre la découverte d'universaux substantifs (traits phonologiques, catégories grammaticales, etc.). Toutefois, nos connaissances dans ce domaine sont encore peu étendues, et il serait illusoire de vouloir établir une base syntagmatique (ou sémantique) universelle utilisable pour la description de toutes les langues. Le problème pratique est donc de savoir si l'on peut postuler une base commune au moins aux deux langues contrastées. Mais il se double d'un problème théorique: est-on en droit de considérer toutes les différences entre langues comme relevant du seul niveau superficiel? Cette hypothèse est séduisante, mais sans doute fallacieuse (Di Pietro, p. 145). Sans en revenir à "l'hypothèse Sapir-Whorf", on peut penser que beaucoup de différences sont profondes, et qu'elles sont liées à une certaine norme sociale propre à chaque communauté linguistique.

Il est sûrement nécessaire d'introduire en linguistique contrastive la distinction entre norme et système, comme le fait Coseriu. Cette distinction permet de tenir compte des préférences de chaque langue pour certains types d'énoncés parmi tous ceux qui sont considérés comme acceptables. Par norme, Coseriu entend la réalisation usuelle des diverses possibilités offertes

par le système; il ne s'agit donc pas d'un ensemble de prescriptions tendant à perpétuer un "beau parler", mais de la description d'un usage propre à une certaine communauté linguistique. Outre la connaissance du système de la langue, celle de l'usage est requise de tout locuteur pour être considéré comme membre à part entière de la communauté. Les articles de Jordens-Rohdenburg, Oksaar et Levenston montrent bien que deux langues peuvent avoir des structures syntaxiques équivalentes tout en leur attribuant une importance différente. Les structures elles-mêmes relèvent du système, leur fréquence relative de la norme ou de l'usage. Ces remarques sur le système et la norme, sur des questions que l'on range d'ordinaire sous l'étiquette de stylistique, rejoignent celles qui ont été faites sur l'adéquation situationnelle.

On voit donc que la linguistique contrastive va bien au-delà d'un inventaire de différences. Elle pose des problèmes théoriques fondamentaux, et, à cet égard, on peut affirmer qu'une certaine linguistique contrastive relève de la linguistique théorique (cf. en particulier Krzeszowski 1972 et 1973). Ce qui ne signifie naturellement pas que les études contrastives aient perdu de leur importance pour l'enseignement des langues, mais il faut bien être conscient qu'elle n'en représentent qu'un aspect, souvent surestimé dans le passé.

Les remarques que nous avons consacrées aux rapports entre linguistique théorique et linguistique contrastive ne doivent pas faire oublier que cette dernière est avant tout orientée vers l'enseignement des langues. Mais on peut penser que toutes les analyses contrastives n'ont pas réussi à se situer clairement par rapport aux pôles que sont les grammaires scientifiques et les grammaires pédagogiques. Le livre de Di Pietro a le mérite de bien établir cette distinction.

Cet auteur nous présente en effet une vue générale de la linguistique contrastive qui est fort proche de l'application. Au lieu des études de détail qu'on rencontre dans le *Reader* de Nickel, Di Pietro étudie systématiquement tous les domaines d'une grammaire contrastive: syntaxe, sémantique, lexique, phonologie. L'auteur ne discute pas de façon approfondie tous les points qu'il traite, mais de nombreux renvois bibliographiques à la fin de chaque chapitre permettent au lecteur d'élargir son horizon. De plus, des exercices pratiques confirment qu'on a plutôt affaire à un manuel qu'à une contribution théorique. Le *Reader* de Nickel pouvait laisser croire que la linguistique contrastive ne consiste qu'en problèmes encore sujets à discussion, ou en solutions à des questions très particulières (cf. l'article de Els Oksaar sur le passif en allemand et en suédois). Di Pietro présente des résultats plus tangibles, étayés par de nombreux exemples. On peut regretter en passant que ces derniers soient souvent transcrits de manière incohérente et parfois incorrects (par exemple, p. 76: "A different set of surface restrictions is found in French, where the use of a passive usually involves a specified agent,

human or nonhuman''; ou p. 129, où l'on apprend que le français oppose *il fait du golf* à *il joue au tennis*).

Ces deux ouvrages posent donc bien toutes les questions relatives à la linguistique contrastive, que nous résumons ci-dessous:

- Rapports avec la linguistique théorique, et plus spécialement les recherches sur les universaux.
- Relations entre linguistique contrastive et études diachroniques ou typologiques, surtout en ce qui concerne la comparaison de deux systèmes de règles.
- Rapports avec d'autres domaines de la linguistique appliquée, et surtout l'analyse des erreurs.
- Enfin, place de la linguistique contrastive dans l'enseignement des langues.

Sur ce dernier point, Di Pietro (1971) propose quelques idées qui vont dans le sens d'une rénovation de la pédagogie des langues étrangères. Ainsi, il affirme qu'il est souvent utile de donner à l'élève des règles explicites et de rendre manifestes les différences entre sa langue maternelle et la langue étrangère, pratique tombée en discrédit dans les deux dernières décennies. Cela n'implique pas qu'il faille toujours souligner les contrastes: dans d'autres cas, l'élève arrive rapidement à maîtriser des particularités de la langue étrangère sans qu'on ait attiré son attention sur ces difficultés.

Il ne faut pas oublier en effet que nous savons trop peu de choses sur l'acquisition d'une langue étrangère pour être à même de déterminer le rôle qu'y jouent les interférences avec la langue maternelle, et donc pour délimiter rigoureusement le domaine de la linguistique contrastive. On sait que cette dernière n'est pas un simple inventaire de différences; mais elle ne peut pas non plus être une comparaison exhaustive de deux systèmes linguistiques, et ceci pour deux raisons apparemment contradictoires:

D'une part, il y a un grand nombre d'universaux linguistiques, et une description contrastive qui les répéterait dans la grammaire de chacune des langues comparées serait inutilement redondante. Il faut d'ailleurs distinguer entre les universaux authentiques, probablement innés, qui font partie de la *faculté de langage* humaine, et les nombreuses coïncidences fortuites, surtout entre idiomes d'une même région culturelle.

D'autre part, chaque langue sert de moyen de communication à une communauté linguistique donnée, et elle comprend des éléments idiosyncratiques sans équivalents dans d'autres sociétés. L'emploi des formes honorifiques ou de politesse, par exemple, ne peut être défini sans tenir compte d'une situation sociale particulière. Dans ce cas, faute de pouvoir se référer à un appareil formel universel, on devra se contenter d'indiquer certains contrastes évidents.

La linguistique contrastive a donc nécessairement un aspect quelque peu hybride et fragmentaire: les pédagogues ne savent pas exactement ce qu'ils peuvent en attendre et quelles devraient être leurs exigences envers elle. Par ailleurs, la linguistique contrastive s'appuie sur les modèles théoriques existants, et on ne peut lui demander plus que ne le lui permettent les instruments dont elle dispose. En revanche, elle offre à la théorie une épreuve empirique en mettant en lumière certaines de ses insuffisances et en vérifiant la validité des hypothèses relatives aux universaux.

Université de Neuchâtel
Séminaire de linguistique générale
CH 2000 Neuchâtel

Christian Rubattel

REFERENCES

- Hamp, Eric P. (1968): "What a Contrastive Grammar Is Not, If It Is", in James E. Alatis (éd.): *Report of the Nineteenth Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Studies*, Washington, Georgetown University Press.
- Kiparsky, Paul (1968): "Linguistic Universals and Linguistic Change", in E. Bach et R. T. Harms (éds.): *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- Krzyszowski, Tomasz P. (1973): "The Relevance of Reference in Contrastive Generative Grammar", in S. P. Corder et E. Roulet (éds.) (1973): *Theoretical Linguistic Models in Applied Linguistics*, Bruxelles, AIMAV et Paris, Didier.